



CONTRAT NATIONAL CCI ANCIENS AGENTS

AG de l'ADEPAR
04 février 2016

Le contexte

Depuis 2014, l'ensemble des agents des CCI de région, de nombreuses CCI territoriales et de plusieurs entités proches, ainsi que les anciens salariés, sont couverts par un même contrat Complémentaire Santé défini par CCI France.

ACTIFS CCI

19 657

ANCIENS AGENTS

4 741



Le contexte

Le contrat Anciens Agents a été ouvert aux personnes déjà retraitées au 1^{er} janvier 2014.

La MCCI ne disposait pour tarifer d'aucune vision sur cette population : Age moyen, nombre, garanties précédentes ...

ANCIENS AGENTS au 1^{er} janvier 2014

4 282 adhérents – 72 ans



Les faits marquants

Janvier 2014

- Mise en place du marché national des CCI, conformément au cahier des charges déterminé en CPN
- Adhésion de 4 282 retraités

Novembre 2014

- Election des délégués mutualistes des sections CCI.
- Section retraités CCI = 14 délégués élus (sur 111 au total)

Janvier 2016

- Actifs : majoration de 0,4 % du taux de cotisation : taxe médecin traitant
- Retraités : majoration de 33 % du taux de cotisation : recherche de l'équilibre.



Qui est la MCCI ?





Une vraie mutuelle

Pas d'actionnaires

Démocratique

A but non lucratif

Une taille humaine

Très grande proximité

Meilleure écoute des
besoins

Grande réactivité

Et beaucoup de
souplesse



Une solidité financière

Marge de solvabilité
307 %

11 Millions de fonds
propres

Un lien fort avec les CCI

Créée par des CCI

Depuis 54 ans au
service du réseau CCI

AG dans une CCI
différente chaque
année



Un développement autour des CCI

« Filiales des CCI » : SIC et Associations

« Participants actifs » : HCR, Huissiers, Notaires,
Avocats

« Ressortissants des CCI » : Petites et moyennes
entreprises



Mutuelle des Chambres
de Commerce et d'Industrie

La gouvernance MCCI

Les « patrons » de la MCCI sont les adhérents



**Consulaire et
mutualiste depuis 1962**

La gouvernance MCCI



Section mutualiste RETRAITES CCI
14 Délégués





Mutuelle des Chambres
de Commerce et d'Industrie

Votre profil santé



Mutuelle des Chambres
de Commerce et d'Industrie

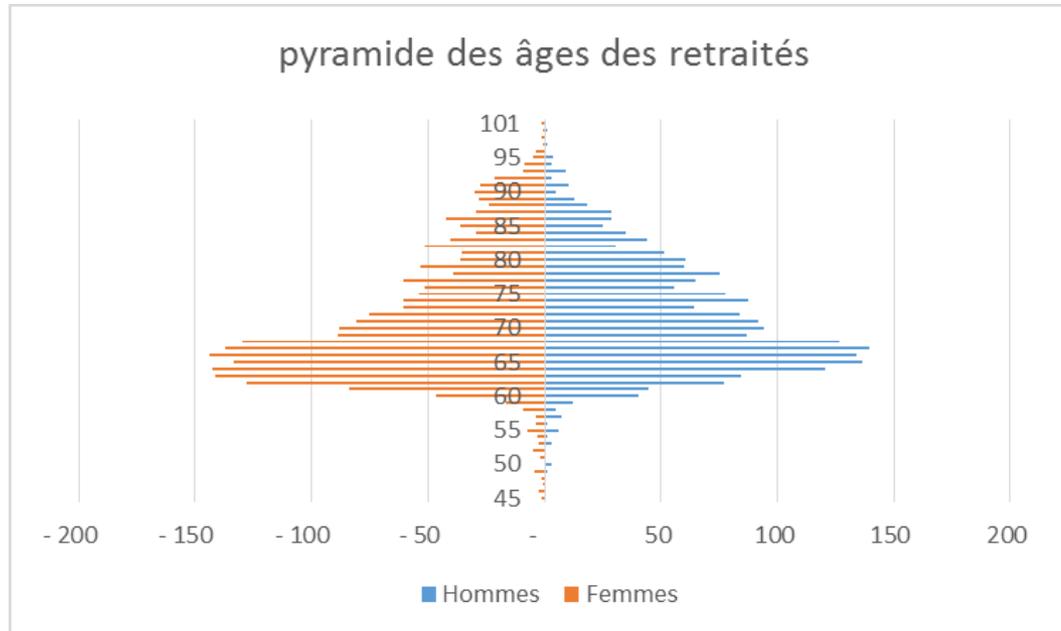
Les effectifs

	janv-14	janv-15	janv-16
CCI RETRAITES BASE	4 282	4 862	4 733
CCI RETRAITES OPTION	3 259	3 739	3 653
Taux d'option	76%	77%	77%



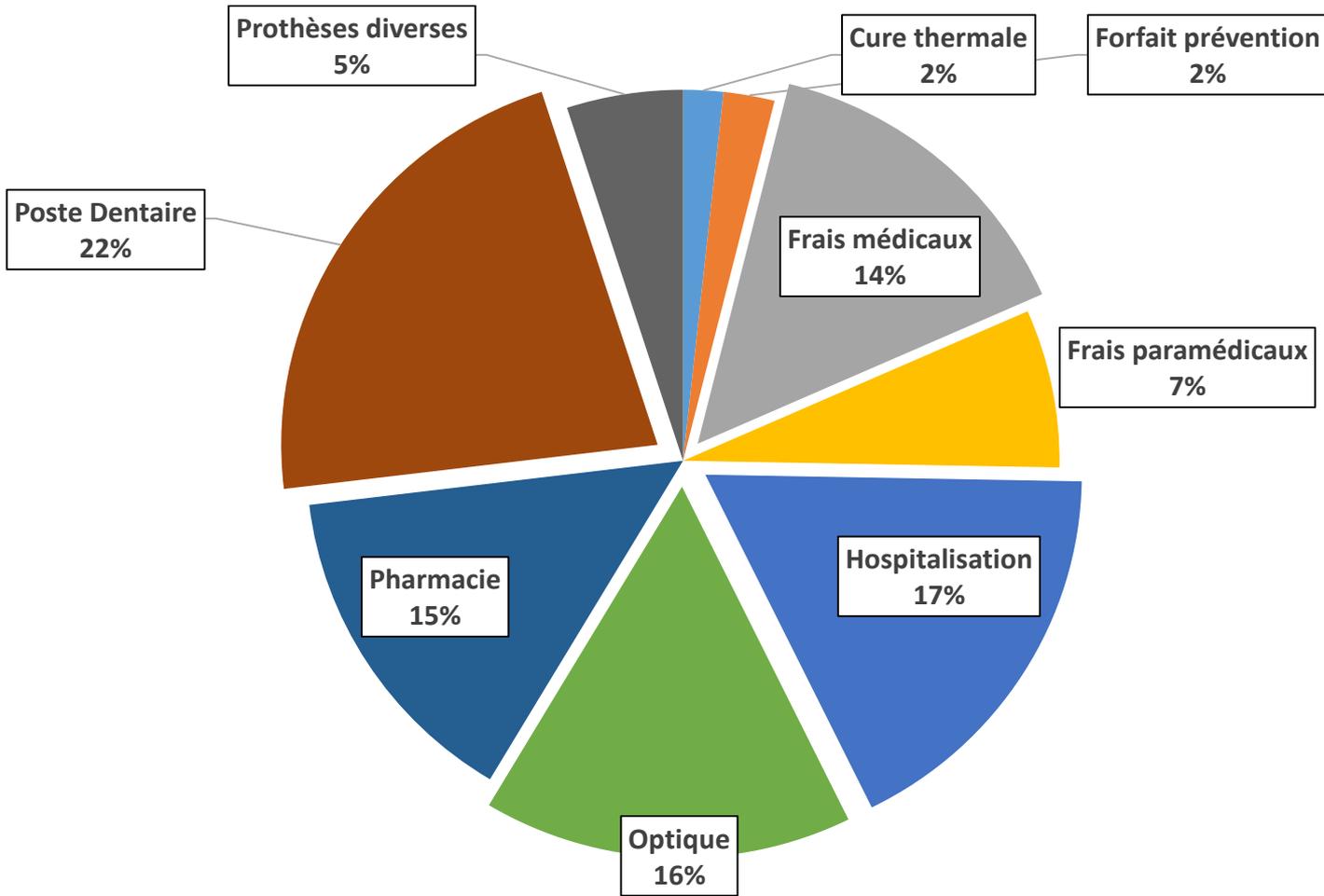
Mutuelle des Chambres
de Commerce et d'Industrie

AGE MOYEN



2015	Age moyen adhérent	Age moyen bénéficiaire
Anciens AGENTS	68	57

Le profil de consommation



Le profil de consommation

RAC MINI	RAC MAXI	BENEFICIAIRES	EN %
- €	- €	584	7%
1,00 €	100,00 €	4 861	62%
101,00 €	300,00 €	1 310	17%
301,00 €	500,00 €	408	5%
501,00 €	1 000,00 €	378	5%
1 001,00 €	3 000,00 €	295	4%
3 001,00 €	15 000,00 €	32	0,4%

RAC = Reste à charge sur l'année



Mutuelle des Chambres
de Commerce et d'Industrie

RESULTAT GLOBAL

Anciens AGENTS	2014	2015
PERTES	- 1 637 454,06 €	- 1 871 750,85 €



Mutuelle des Chambres
de Commerce et d'Industrie

Une conséquence...

1^{er} janvier 2016 :
+ 33 % d'augmentation

Vos droits ...

- Loi Evin :

Cotisation **MOYENNE** des retraités \leq 1,5 fois la cotisation **MOYENNE**
des actifs

- Loi Chatel :

Résiliation possible suite à majoration, sans respecter 2 mois de
préavis

- Liberté de choix :

L'adhésion au contrat CCI est volontaire,
Chacun est libre de s'assurer où il souhaite

Vos choix...

- Rester sur le contrat CCI :

4 733 adhérents = 91 résiliations

Selon les études, reste le meilleur rapport qualité prix

- Passer sur la gamme individuelle MCCI :

405 adhérents

Besoins moins importants, cotisation plus mesurée

- S'auto-assurer :

A déconseiller, les dépenses importantes pouvant arriver très vite



Mutuelle des Chambres
de Commerce et d'Industrie

Vos garanties santé

LECTURE DES GARANTIES

Régime général - Contrat national CCI		Prestations au 1 ^{er} janvier 2016			
Nature des prestations		Base		Option	
PMSS 2016 = 3 218 €/mois		Montants exprimés y compris remboursement de la Sécurité Sociale (RSS)		Prestations optionnelles y compris la base	
Hospitalisation médicale et chirurgicale (y compris maternité)					
		200% de la BR			
Frais de séjour, établissement conventionné		90 % des FR, limités à 200 % de la BR			
Frais de séjour, établissement non conventionné		90 % des FR, limités à 200 % de la BR			
Honoraires de praticiens, établissement conventionné		200 % de la BR		300 % de la BR	
Honoraires de praticiens, établissement non conventionné		90 % des FR, limités à 200 % de la BR		90 % des FR, limités à 300 % de la BR	
Forfait journalier hospitalier		Frais réels			
Chambre particulière, limitée à 60 jours/an en psychiatrie		2% du PMSS	64,36 €	2,5 % du PMSS par jour	80,45 €
Frais d'accompagnement (moins 16 ans), limités à 60 jours/an en psychiatrie		1,5 % du PMSS par jour	48,27 €	1,5 % du PMSS par jour	48,27 €
Transport remboursé par la Sécurité Sociale		100 % de la BR			
Allocation naissance ou adoption / enfant		5 % du PMSS (160,90 €), versé à l'adhésion de l'enfant			

BR = TARIF FIXE PAR LA SS POUR UN ACTE MEDICAL

100 % DE LA BR = REMBOURSEMENT SS + MCCI AU TARIF FIXE PAR LA SS
 + DE 100 % DE LA BR = PRISE EN CHARGE DE DEPASSEMENTS DE TARIFS

PMSS = INDICE DE LA SS, REVALORISE CHAQUE ANNEE

2% PMSS = 2% * 3218 € = 64,36 €

MAITRISE DES RISQUES SANTE





Prévenir :

De nombreuses maladies sont évitables en respectant une bonne hygiène de vie.

- Profitez de nos programmes gratuits adaptés à vos besoins : aide à l'arrêt du tabac, bien manger, bien vieillir, **avec priorité santé mutualiste.**



Mieux acheter :

Comparer, faire réaliser des devis, utiliser le réseau de partenaires, permettent de bien gérer son capital santé.

- Utilisez le réseau d'opticiens partenaires,
- Bénéficiez d'une aide à l'orientation dans le parcours de soins.

<http://applitelis.fr/mcci>



Accompagner :

Quand la maladie est là, quand l'autonomie est diminuée, il est important de bien observer les traitements et d'être accompagné.

- Ayez le réflexe **Allo Santé MCCI**, votre assistance pour les coups durs et votre accompagnement médico social sur la durée.

☎ 0 172 595 100

Tous ces services sont détaillés dans le guide de votre santé, que vous pouvez retrouver sur le site :

www.mcci.fr espace adhérent.





Informier

Informations vérifiées médicalement
Discussions thématiques en ligne

Rencontrer

Près de 3000 rencontres santé sont organisées dans toutes les régions
chaque année

Orienter

Choisir le bon établissement hospitalier en fonction de la pathologie

Accompagner

Programmes gratuits d'accompagnement
Tabac, nutrition, bien vieillir, addictions...

www.prioritesantemutualiste.fr



Mutuelle des Chambres
de Commerce et d'Industrie





Maîtriser les prestations = Maîtriser les cotisations

Se soigner coûte cher et la qualité n'est pas assurée

Pour ses adhérents, la MCCI s'est engagée à trouver des solutions pour que chacun puisse maîtriser ses dépenses de santé et accéder à un réseau de professionnels de santé agréés pour bénéficier de la meilleure qualité au meilleur prix



LE RESEAU AGREE D'OPTICIENS



@pplitelis
<http://applitelis.fr'/mcci>



Le réseau optique :

Tarifs négociés : jusqu'à 40% sur les verres et 15% sur les montures.

Offre deuxième paire de lunettes à 1 €.

Garantie casse lunettes de 2 ans, sans franchise.

Contrat lentilles avec garanties d'adaptation.

Gratuité des opérations d'entretien courant.

Remise de 15 % sur tous les produits para-optiques : lunettes de soleil, loupes...



LE RESEAU AGREE D'OPTICIENS



29 % des adhérents sont passés dans le réseau en optique
Dans 85 % des cas, le reste à charge est de ...Zéro !

	Dépense moyenne	Reste à charge moyen	Garanties CCI BASE	Garanties CCI OPTION
Monture	148 €	39 €	154 €	154 €
Verre unifocal	84 €	9 €	92 €	123 €
Verre multifocal	221 €	36 €	246 €	308 €

Mutualité Française





MUTUALITÉ FRANÇAISE
www.mutualite.fr

17,8 Mds € DE COTISATIONS EN COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

PUBLICITÉ

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Informatisation de la santé | Conventionnement mutualiste | Médicament | Guides pratiques

Accueil > Les professionnels de santé

Informatisation de la santé



Les professionnels de santé trouveront toutes les informations sur les échanges électroniques en Sesam-Vitale et avec le réseau Noé.

- Sesam Vitale
- Réseau Noé
- Services en ligne des mutuelles

Conventionnement mutualiste



Le conventionnement hospitalier mutualiste concerne les établissements de santé référencés par la Mutualité Française selon des critères objectifs de qualité, tarifaires et géographiques.

VIDÉO



L'Hospitalisation à Domicile
Innover pour mieux soigner

LES RÉSEAUX DE SOINS : NON AUX IDÉES REÇUES !

Les complémentaires santé passent des accords avec les professionnels de santé depuis une vingtaine d'années. Elles ont ainsi constitué des réseaux de soins, en particulier en optique, en dentaire et en audioprothèse. Ces accords, qui visent à garantir aux adhérents la qualité et des tarifs maîtrisés, sont

Trouver

Une mutuelle | Un service de santé | Emplois / stages

Faites votre choix dans la liste des critères :

- Choisissez un service
- Accompagnement social
- Audition
- Dentaire
- Handicap
- Médecine de ville / soins infirmiers
- Optique
- Personnes âgées
- Petite enfance
- Pharmacie
- Réadaptation / Rééducation
- Services hospitaliers
- Services à la personne

• 26/01/2016 - Conseiller Accueil Commercial (H/F)

- Opticiens mutualistes
- Centres Audio
- Cliniques
- Centres de santé
- ...

ALLO SANTE MCCI

☎ 0 172 595 100



LIGNE D'ECOUTE

Médical – Juridique – Social - Ecoute Psychologique

ACCOMPAGNEMENT MEDICO SOCIAL

Prise en charge de la situation globale de la famille, suite à :

- Handicap,
- Détresse psychologique,
- Ruptures familiales,
- Dépendance ...

ASSISTANCE ponctuelle suite à :

- Hospitalisation de + de 24 H
- Immobilisation à domicile
- Décès



FONDS D'ENTRAIDE DES ADHERENTS



- Fonds alimenté par les cotisations
- Aides liées à des dépenses de santé
- Sur conditions de ressources
- Dons

FONCTIONNEMENT

-Formulaires de demande :

- sur le site www.mcci.fr
- Auprès des délégués
- Auprès du service adhérents

-Dossiers examinés par une commission composée d'administrateurs



PROTECTION JURIDIQUE SANTE



- Erreurs médicales,
- Infections nosocomiales
- Difficultés avec les CPAM, CAF concernant des dossiers santé...

FONCTIONNEMENT

Prendre contact avec le service adhérents :

- Conseils juridiques,
- Aide aux démarches,
- Organisation du recours judiciaire





Mutuelle des Chambres
de Commerce et d'Industrie

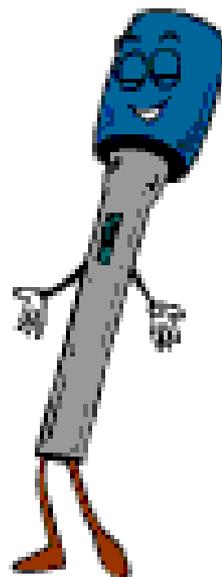
En conclusion

Le contrat est protecteur :

- 91 % des dépenses remboursées
intégralement**
- Des solutions existent (réseaux) pour limiter
le reste à charge**
- Les services sont importants**

**Après comparatifs, ce contrat reste la
meilleure option de couverture santé**

DES QUESTIONS ?



Mutuelle des Chambres
de Commerce et d'Industrie